

FESTIVAL JAZZ A VIENNE – OFFRE DE STAGE

Chargé(e) de production

Tuteur du stage : Coordinateur artistique

Dates de stage : 12 février – 27 juillet 2018

Le festival Jazz à Vienne

Le festival Jazz à Vienne est le premier festival Jazz en France et un événement culturel parmi les plus importants de la région Auvergne-Rhône Alpes. En 2017, Jazz à Vienne c'est 215.000 festivaliers, 1.000 artistes, 250 concerts, 14h de musique par jour, à seulement à 18 minutes de Lyon. Dans le cadre de la préparation de la 38^{ème} édition, rejoignez l'équipe et vivez l'expérience de l'intérieur.

Le stage: Chargé(e) de production

Vos missions :

- Organisation et logistique des Scènes de Cybèle et du Kiosque : rédaction des feuilles de route et des contrats, coordination des demandes techniques, des transports et de l'hébergement, accueil des artistes et des intervenants, inscriptions...
- Coordination, production et logistique du Rézzo Focal Jazz à Vienne (tremplin national de jazz): gestion des candidatures, relation avec les partenaires du tremplin, accueil des artistes et du jury...
- Coordination du JazzDay (Journée internationale du jazz) en relation avec les structures partenaires.
- Participation à la rédaction des supports de communication (dépliant, programme et dossier de presse).

Profil :

- BAC + 4 minimum,
- Etudiant en gestion/médiation culturelle,
- Expérience indispensable en logistique et production d'événements culturels (stages/bénévolat),
- Capacités relationnelles, rédactionnelles et sens du travail en équipe,
- Enthousiaste, impliqué(e), autonome, dynamique, curieux et rigoureux(se),
- Maîtrise des outils bureautiques sur PC (Word, Excel, Mail) indispensables,
- Connaissance du milieu culturel et sensibilité musicale souhaitées,
- Anglais impératif.

Candidature :

Adressez votre candidature (CV, lettre de motivation) avant le 24 novembre 2017. Les entretiens seront prévus la semaine du 27 novembre.

Merci d'envoyer vos candidatures par mail à chloe.cibert@jazzavienne.com avec en objet : *Stage production*

Conditions :

- Convention de stage obligatoire,
- Stage conventionné indemnité suivant décret n°2009-1437 du 24 nov 2009,
- Tickets restaurant,
- Prise en charge du transport à hauteur de 50%,
- Nourri(e) et logé(e) pendant le festival (28 juin – 13 juillet 2018).